

« POUR DEFENDRE LE SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE »- « NON A LA RGPP ».

Sous couvert de « modernisation de l'Etat » avec la **Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)**, le gouvernement dans son ensemble s'emploie à casser méthodiquement les services publics.

La RGPP c'est moins de service public pour la population :

limiter l'intervention de l'Etat aux seules missions de contrôle et d'expertises,

abandonner purement et simplement des pans entiers de missions rendues au public,

réduire considérablement les moyens publics (financiers et humains) par le biais de fusions, compressions et fermetures de services au niveau national comme de proximité

vendre à des entreprises commerciales privées les activités publiques.

Aucun ministère n'échappe à cette brutalité destructrice, même pas le plus petit d'entre eux, celui de la Culture !

Au ministère de la Culture, ce qui est en jeu c'est une certaine idée de la culture telle qu'elle s'est forgée depuis sa création par A. Malraux en 1959.

C'est la remise en cause de l'idée même que la culture relève d'une responsabilité publique avec :

la liquidation des politiques publiques des Musées Nationaux mais aussi des Monuments Nationaux et la menace de vente des

collections publiques,

l'effacement des missions scientifiques de préservation des archives de France,

la réduction des moyens de sauvegarde et de recherche du patrimoine archéologique et leur privatisation rampante,

la menace de dissolution des réseaux et maillages publics culturels dans les régions et départements (directions régionales et services départementaux du ministère de la Culture).

C'est aussi moins de moyens pour les Ecoles Nationales Supérieures d'Art ou d'Architecture et les Conservatoires. Tout ceci s'accompagne de transferts de charges financières indues aux collectivités territoriales.

Cette politique de régression publique menace directement la diversité culturelle

La baisse du budget de la Culture se traduit par des coupes drastiques dans tous les secteurs de la politique culturelle du spectacle vivant, de la création et de la diffusion culturelle. Ce désengagement de l'Etat pénalise durement les associations artistiques et culturelles, les compagnies, les salles de spectacles, les lieux d'accompagnement des pratiques amateurs. Autant d'acteurs qui constituent le vivier de la création et contribuent à irriguer la culture en zone rurale et péri-urbaine, dans les quartiers, les écoles, les hôpitaux, les prisons, ...

Elle porte atteinte à la notion même d'exception culturelle

Ainsi, l'idée même que la culture relève d'une responsabilité publique sur l'ensemble du territoire national et donc l'idée d'un patrimoine culturel en tant que bien commun de la Nation est aujourd'hui remise en cause.

Nous, personnels du Ministère de la Culture, manifestons aujourd'hui pour défendre le service public de la culture et

pour revendiquer une politique culturelle, diverse et accessible au plus grand nombre, débarrassée des lois du marché et du seul souci du profit financier. Notre lutte est le combat de tous, des personnel du ministère de la Culture, des professionnels des Arts et de la Culture comme du public.

C'est tous ensemble que nous arrêterons le bras des casseurs

20 mars 2008